

Psychiatre – Adultes-Adolescents

Instruction publique Ville de Bruxelles

Offre d'emploi

Le Département Instruction Publique recrute un psychiatre au sein de l'équipe adulte-adolescent de son service de soin en santé mentale SeSaMe.

Employeur :

Avec environ 5200 membres du personnel et un réseau d'enseignement étendu, la Ville de Bruxelles est l'un des plus importants employeurs de la Région bruxelloise. Egalement, 2^{ème} Pouvoir Organisateur de la Communauté française, la Ville de Bruxelles offre de nombreux avantages financiers et une équipe qui s'investit auprès de plus de 114 établissements scolaires.

Description du poste :

Missions :

Intégrer l'équipe adulte-adolescent du service de santé mentale SeSaMe.

Activités principales :

- Consultations psychiatriques pour adultes et adolescents ;
- Psychothérapies (d'inspiration psychodynamique et/ou systémique) individuelles et entretiens familiaux ;
- Participation aux réunions d'équipe et aux réunions cliniques ;
- Participation à des activités de prévention , de formation, de coordination ;
- Supervisions individuelles et d'équipes ;
- Contacts avec le réseau.

Profil :

- Être porteur du titre de médecin spécialiste en psychiatrie ;
- Avoir suivi une formation complémentaire en psychothérapie ;
- Une expérience en santé mentale constitue un atout ;
- Excellente expression orale et sens développé de la communication ;
- Aimer travailler de manière autonome au sein d'une équipe pluridisciplinaire ;
- Jouir des droits civiques et politiques ;
- Etre de conduite irréprochable ;
- Être déclaré physiquement apte à l'exercice de la fonction au moment de l'entrée en fonctions.

Les candidats qui ne rempliraient pas toutes les conditions d'admission à la date de clôture des listes d'inscription, seront considérés comme étant inscrits indûment.

Offre :

- Environnement de travail motivant au sein d'une équipe dynamique et passionnée
- Contrat mi-temps à durée déterminée ouvrant sur un CDI
 - ½ ETP 15h par semaine
 - minimum 50 demi-jours (10 semaines de congés minimum)
- Salaire barème A6 applicable en fonction de l'ancienneté - Montant brut indexé de 2150,97 EUR mensuel minimum (ancienneté 0) à 3273,23 EUR mensuel maximum.
- Reconnaissance des années de spécialisation et de l'ancienneté utile acquise
- Divers avantages complémentaires : nombreuses possibilités de formation, exonération du ticket modérateur dans les hôpitaux du réseau IRIS sur le territoire de la Ville de Bruxelles, prise en charge de l'abonnement STIB à 100%, réduction de l'abonnement SNCB, chèques repas, restaurant d'entreprise, réduction de prix pour les entrées aux centres culturels et sportifs agréés.

Intéressé ?

Dans ce cas, envoyez votre CV avant le 20 juin 2021, votre diplôme, votre motivation à :

Ville de Bruxelles – Département Instruction publique
A l'attention de Mme Zaineb Elkessal et Mathieu Faivre
Au bon soin de Mme Hariche Faouzia
boulevard Anspach 6
1000 Bruxelles

Ou par courriel : zaineb.elkessal@brucity.education et mathieu.favre@brucity.education

Votre candidature donnera suite à un entretien permettant d'évaluer les aptitudes à la pratique thérapeutique, et du travail en équipe.

Renseignements :

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu au Département Instruction publique, auprès de M. VANDYSTADT Edouard (02/279.38.37 ou edouard.vandystadt@brucity.education).

Tout renseignement scientifique peut être obtenu au Service de Santé Mentale, auprès du Dr ZUCKER Nicole (02/279.63.41 ou nicole.zucker@brucity.education)

La Ville de Bruxelles poursuit sa politique de diversité, de non-discrimination et d'égalité des chances.